

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



<u>Travaux de stabilisation de talus des berges de la rivière Richelieu</u> <u>sur la route 223 (rue du Rivage), à Saint-Antoine-sur-Richelieu</u>

Longueuil, le 18 mars 2014 – Transports Québec informe les usagers de la route qu'il procèdera à des travaux de stabilisation de talus des berges de la rivière Richelieu sur la route 223 (rue du Rivage), à Saint-Antoine-sur-Richelieu, du 18 février au **11 avril** 2014.

Il y aura fermeture d'une voie sur deux de la route 223 (rue du Rivage), à environ 2,5 km au nord de la rue Stéphane. Cette entrave débutera le mardi 18 février à 7 h pour se terminer le vendredi 11 avril 12 h et sera maintenue en tout temps au cours de cette période.

Des signaleurs assureront la circulation en alternance, à l'entrée du chantier, le jour et des feux de circulation seront en fonction le soir, la nuit et la fin de semaine. La limite de vitesse sera de 50 km/h en zone de chantier.

Veuillez prendre note que ces travaux pourraient être annulés ou reportés en raison des conditions climatiques ou de contraintes opérationnelles.

D'ici 2015, plus de 278 chantiers seront en activité sur le réseau du ministère des Transports dans la région de la Montérégie. Les usagers de la route sont invités à consulter le Quebec511.info pour planifier leurs déplacements et à respecter la signalisation en place pour la sécurité de tous.

-30 -

Pour information : Ministère des Transports

Direction de l'Est-de-la-Montérégie

450 677-8974

dtem@mtq.gouv.gc.ca

